

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound, Réf.): Monsieur le Président, je voulais poser une question générale au sujet des pertes d'emplois, mais je suis exaspéré par le manque de logique du ministre. Il aurait dû se faire éclairer par quelqu'un qui comprend la question.

D'abord, le ministre affirme que la réduction des cotisations d'assurance-chômage autorisées par la loi permet de créer des emplois. Puis il déclare que le gouvernement va faire adopter une loi pour augmenter les cotisations des travailleurs à temps partiel. Il prétend que la première mesure permet de créer des emplois mais que la seconde n'en fait pas perdre. Pourrait-il m'expliquer cette contradiction?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, oui, c'est parce que nous offrons un remboursement aux employeurs qui paient les cotisations.

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound, Réf.): Monsieur le Président, cela s'applique clairement à certains de ceux qui obtiennent des remboursements, mais pas aux autres. Il y a là une contradiction.

Le mois dernier, le Canada a perdu 64 000 emplois à temps plein. Il est question d'une nouvelle récession, ce qui entraînera d'autres pertes d'emplois. Le livre rouge parlait des emplois, des emplois et encore des emplois, mais il faisait en fait référence à la perte d'emplois.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Puisque le ministre s'est empressé de s'attribuer le mérite des emplois créés pendant les mois précédents, va-t-il maintenant assumer la responsabilité pour les emplois perdus et nous dire comment il entend remettre les Canadiens au travail?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, il semble évident qu'une des premières choses que nous avons faites en ce qui concerne le programme d'emploi, qui avait gonflé au point de doubler en une décennie, a été de le raffiner et de réduire une bonne partie de ses coûts pour qu'il soit viable.

Deuxièmement, nous avons considérablement simplifié le programme, ce qui permettra aux entreprises d'économiser quelque 150 millions de dollars en coûts d'administration et d'injecter cet argent dans la création d'emplois.

Troisièmement, le programme produit 800 millions de dollars de nouvelles prestations d'emploi. Cet argent permettra de créer de nombreux emplois pour les Canadiens, en particulier ceux qui sont en chômage depuis longtemps.

Quatrièmement, nous avons un fonds d'investissement majeur de 300 millions de dollars pour créer des emplois dans les régions où le chômage est élevé. Il s'agit de fonds d'investissement et de mesures conçus pour aider à créer des emplois dans ces régions.

Questions orales

• (1445)

Cette mesure est un élément majeur de création d'emplois.

* * *

[Français]

L'ACHAT D'HÉLICOPTÈRES

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense.

Sans doute dans l'espoir d'épargner suffisamment d'argent pour acheter des sous-marins dont on n'a pas besoin, le gouvernement envisage l'acquisition d'une vingtaine d'hélicoptères de fabrication américaine, les Sea Hawks. Or, ce type d'hélicoptère est reconnu pour ses problèmes de sécurité en mer. Pas rassurant pour des hélicoptères qui devront passer 80 p. 100 de leur temps au-dessus de la mer.

Le ministre confirme-t-il son intention de dépenser près de un milliard de dollars pour acheter à rabais des hélicoptères inadéquats?

L'hon. David M. Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Non, monsieur le Président.

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, c'est une réponse brève et claire.

Comment le ministre peut-il justifier, même s'il ne confirme pas son intention d'accorder encore une fois, sans appel d'offres, un contrat de près de un milliard de dollars d'achat d'hélicoptères à une entreprise américaine, privant ainsi, on en a déjà discuté, l'industrie aéronautique canadienne, principalement située au Québec, de toutes retombées économiques?

L'hon. David M. Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, la déclaration de l'honorable député est complètement fautive.

* * *

[Traduction]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 1^{er} décembre il y a un an, j'ai demandé au ministre de la Justice quelles mesures il prenait pour protéger les femmes contre la violence.

Aujourd'hui, je demande au ministre de la Justice quelles mesures législatives il a prises pendant l'année écoulée pour la mise en oeuvre du plan conçu par le gouvernement afin de combattre la violence contre les femmes?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à rendre hommage à la députée pour son engagement à l'égard de cette question et son importante contribution dans ce domaine.